



COMMUNIQUE DE PRESSE

Coopération Union Européenne – Togo

Lomé, 30 novembre 2007

Le 29 novembre 2007, vers 11h15, S.E. Dominique RENAUX, Ambassadeur de France, représentant la Présidence de l'Union européenne, et S.E. Filiberto CERIANI SEBREGONDI représentant la Commission européenne, ont remis au Président de la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, une lettre conjointe de la Présidence et de la Commission de l'Union européenne notifiant la clôture des consultations engagées au titre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou.

L'Union européenne reconnaît ainsi le chemin parcouru par l'Etat togolais sur la voie de la démocratie. Les relations bilatérales normalisées entre l'UE et le Togo s'inscriront désormais comme le prévoit l'article 8 de l'Accord de Cotonou dans un cadre de dialogue politique conventionnel.

La reprise pleine et entière de la coopération se matérialise dès maintenant par la prochaine approbation du 10^{ème} FED, pour un montant de 123M€ qui vont s'orienter vers deux secteurs prioritaires, à savoir la bonne gouvernance (poursuite du programme de modernisation de la justice, appui institutionnel et renforcement de capacités, appuis aux élections futures, apurement des arriérés de la dette) et les infrastructures, qui auront un impact social immédiat sur la population (réhabilitation des routes, travaux d'assainissement, création d'emplois). Des secteurs hors concentration seront également visés: il s'agit de la société civile dans un objectif de facilitation de la réconciliation nationale et de l'environnement avec pour finalité la préservation des ressources naturelles.

Cette programmation achève un processus qui avait commencé en 2004 par la signature de 22 Engagements par le Togo auprès de l'UE, par lesquels le pays se fixait comme objectif la modernisation de son cadre politique par un renforcement des droits de l'homme (renforcement des libertés fondamentales, modernisation de la législation, adoption de mesures de lutte contre l'impunité) et engagement à l'organisation d'élections législatives. Suivirent en 2006, dans le cadre d'un dialogue politique national, la signature de l'Accord Politique Global (APG) et la nomination d'un Gouvernement d'union nationale (GUN).

L'annonce de la date des élections législatives avait déjà permis le déblocage des fonds du 9^{ème} FED, 41,6M€ au total (incluant les reliquats des 6^{ème} et 7^{ème} FED). Les projets correspondants sont aujourd'hui en cours ou sur le point d'être lancés. Il s'agit notamment du récent projet d'appui aux élections législatives et municipales, du projet de modernisation de la justice, du projet d'infrastructure urbaine et de travaux d'assainissement ainsi que du projet de renforcement des capacités d'importants ministères tels que le ministère de l'économie, du commerce ou des droits de l'homme.

Ce même jour, à 12h30 a eu lieu la cérémonie d'ouverture d'une convention de financement qui permettra le lancement d'une importante étude relative à l'axe routier de contournement de la ville de Lomé. Le projet qui sera élaboré sur la base de cette étude, d'un montant de 1.9 M€ offrira une meilleure fluidité du trafic et un meilleur accès au Port de Lomé, favorisant ainsi le rôle stratégique que les services pourront jouer au Togo dans le cadre de l'intégration régionale et plus largement du commerce international.

M. Filiberto CERIANI SEBREGONDI a salué les progrès réalisés sur la voie de la démocratie mais a également insisté sur les nombreux défis que le Togo doit encore relever. La Commission européenne a renouvelé sa disposition à accompagner les Togolais dans cette ambitieuse volonté de consolider la démocratie et de moderniser le pays.



Cérémonie de signature de convention de financement

L'évènement fut aussi l'occasion de mentionner les défis qui attendent le Togo. Tout d'abord le pays devrait poursuivre les réformes prévues par l'APG, l'organisation d'élections municipales, l'adoption de mesures légales pour lutter contre l'impunité et parvenir à la réconciliation nationale sans oublier l'engagement immédiat et de tous dans le comblement d'un déficit social accumulé depuis trop longtemps. Il s'agit encore d'établir les conditions d'une société démocratique dans laquelle tous les Togolais peuvent s'impliquer et s'unir de façon solidaire. Enfin, dans une perspective d'avenir, les challenges que devra surmonter le Togo consisteront à créer les conditions indispensables pour son développement économique et social : renforcer les fondamentaux de la macroéconomie, développer le secteur privé, ouvrir l'économie, se doter du dispositif légal et institutionnel facilitant l'investissement, la croissance économique et l'emploi. Dans une perspective de durabilité, une attention particulière devra également être portée à la question environnementale et à la solidarité intergénérationnelle.

Données sur quelques projets du 9 ^{ème} FED			
	Date	Montant	Objectifs et activités
Etude contournement de Lomé	2008	1.995M€	Fluidité du trafic. Amélioration de l'accès au Port de Lomé
Appui institutionnel	2008-2012	8M€	Renforcement des capacités humaines et matérielles (assistance technique, formations, dotation en matériels informatiques, bureautiques)
Projet d'Aménagement Urbain au Togo	2008-2012	18M€	Eau et assainissement. Amélioration des voies urbaines

**Délégation de la Commission Européenne
auprès de la République Togolaise**
Tél : (228) 223-09-09/223-09-10
Fax : (228) 221-13-00
LOME